

## Grèbe castagneux

### *Tachybaptus ruficollis*

Famille : Podicipédidés

#### *Statut et Protection*

- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Liste rouge nationale : Préoccupation mineure



© Cédric Sabatier

#### *Description*

Les podicipédidés sont des oiseaux plongeurs aux pattes lobées situées loin en arrière afin de faciliter la propulsion.

Le grèbe castagneux est tellement petit (23-29 cm) qu'il peut être confondu avec un caneton. Avec son corps rondlet, c'est en fait le plus petit grèbe de la famille. En hiver, le castagneux arbore un plumage brun-chamois mais pendant la période de reproduction son plumage devient plus foncé, de larges joues rousses apparaissent accompagnée d'une tache jaune aux commissures du bec.

#### *Biologie – Ecologie*

Au contraire de ses deux cousins, le grèbe castagneux préfère les petites pièces d'eau aux eaux dormantes et à la végétation abondante.

Plonge longuement sous l'eau à la recherche de sa nourriture, composée de petits poissons et d'invertébrés aquatiques. Souvent caché, on entend régulièrement son chant aigu, hennissant, souvent prolongé « bibibibibi... », à travers la végétation.

#### *Principales menaces*

Peu de menaces pèsent sur cet oiseau. Mais une période de froid intense comme en février 2012 (surface de l'étang gelée, non accès à la ressource alimentaire) peut entraîner une surmortalité.

#### *Où et quand le voir sur le bassin de l'Or ?*

On peut observer ce grèbe toute l'année, dans les marais, les canaux, et les roubines...C'est un oiseau commun sur le site de l'étang de l'Or.